

FONDS NATIONAL DE PRÉVENTION

de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

Rapport d'activité 2025

Informations utiles



<https://www.cnracl.retraites.fr/employeur/prevention-risques-professionnels>
<https://www.espace-droit-prevention.com/>

Contactez-nous

contact-FNP@caissedesdepots.fr
demarche-prevention@caissedesdepots.fr

Pour déclarer vos AT/MP : <https://www.prorisq.org>
bnd@caissedesdepots.fr

Prévention des accidents de service
et des maladies professionnelles



Amélioration
des conditions
de travail

Transitions
professionnelles

Caisse nationale de retraites
des agents des collectivités locales
6, place des Citernes - 33059 Bordeaux Cedex
www.cnracl.retraites.fr

Une gestion



Maï 2026



CNRACL
La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers
PRÉVENTION

L'action du Fonds national de prévention en 2025



Mot de la vice-présidente en charge de la commission de l'invalidité et de la prévention

Riche, l'année 2025 a vu le FNP de la CNRACL publier trois recommandations d'actions issues d'appels à projets menés avec les employeurs territoriaux et hospitaliers venant ainsi concrétiser sa volonté de mettre à disposition de tous les collectifs de travail des modalités opérationnelles à même de favoriser la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail de chacun.

Nous avons également poursuivi le ciblage de nos actions par le déploiement et le lancement de nouveaux appels à projets, la poursuite de travaux engagés sur les exercices précédents, la pérennisation de l'offre de remboursement de matériel de prévention pour certains employeurs, expérimentée en 2024, et la conclusion d'un partenariat avec l'UNA.

Enfin, le conseil d'administration de la CNRACL a prolongé ses travaux pour doter le FNP d'une nouvelle offre de services qui sera déployée en 2026.

En attendant, je vous invite à retrouver dans cette plaquette les temps forts et les chiffres clés de l'année 2025.

Le Fonds national de prévention de la CNRACL a été créé par l'article 31 de la loi 2001-624 du 17 juillet 2001. Placé au sein de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), il est géré par la Caisse des dépôts et consignations. Il s'adresse aux collectivités territoriales, établissements publics de santé et leurs agents.

Instances

Le Conseil d'administration de la CNRACL, appuyé par sa formation spécialisée, la Commission d'invalidité et prévention composée de représentants des employeurs et des affiliés siégeant aux côtés des représentants des ministères de tutelle, fixe la stratégie et les orientations du FNP.

Cadre d'intervention

Les modalités d'intervention du FNP de la CNRACL sont définies dans un programme d'actions approuvé par le Conseil d'administration de la CNRACL, après avis des conseils supérieurs des fonctions publiques territoriale et hospitalière.

Missions

- L'établissement de statistiques sur les accidents de service et les maladies professionnelles (FPT et FPH)
- L'élaboration d'un programme d'actions
- L'accompagnement des actions de prévention
- L'élaboration de recommandations d'actions

Les temps forts

Janvier

- Lancement avec les employeurs sélectionnés des appels à projets portant sur le prévention de violences sexistes et sexuelles et sur la prévention des risques liés aux métiers de la collecte et du tri des déchets
- Déploiement de l'offre de remboursement partiel de matériel de prévention

Février

- Lancement d'un appel à candidatures portant sur la prévention des risques des agents techniques et d'entretien
- Signature d'un partenariat avec l'UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile)

Mai

- Publication de la recommandation portant sur la prévention des violences externes
- Lancement de l'appel à candidature pour la prévention des addictions en milieu professionnel

Juin

- Participation au salon Préventica à Paris & animation de conférences
- Communication conjointe avec l'ANFH sur le projet du centre départemental de l'enfance de la Moselle dans le cadre d'un co-accompagnement FNP-ANFH

Juillet

Publication d'une recommandation portant sur la prévention des risques des équipes soignantes en milieu hospitalier

Septembre

- Diffusion de la recommandation « Prévenir les risques professionnels des auxiliaires de puériculture »
- Participation au congrès ANMTEPH

Octobre

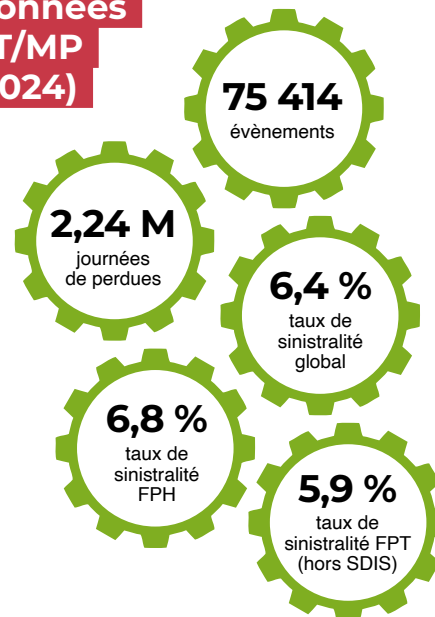
Participation et animation de conférences au salon Préventica de Bordeaux

Décembre

Diffusion des rapports annuels sur la sinistralité dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière en 2024

Statistiques et réglementation

Données AT/MP (2024)



Espace droit de la prévention

Le FNP propose un site gratuit dédié à la réglementation en matière de prévention des risques applicable à la fonction publique territoriale et à la fonction publique hospitalière.

Veille réglementaire

Environ 40 actualités publiées en 2025

Fiches pratiques et dossiers

Organisées autour du droit et de l'organisation de la prévention des risques professionnels, de la prévention des risques professionnels et de la portée des responsabilités administrative, pénale et professionnelle.

- Mise à jour de plus de 80 fiches pratiques

Autres

Organisation de 4 webinaires : relatifs à l'actualité réglementaires et thématiques (violences, appels à projets)

Chiffres clés



7 237,5 K€

404 employeurs



Versement de

6 370 K€

aux employeurs territoriaux et hospitaliers



497,4 K€

engagés au titre des différents prestataires

Accompagnement financier



6 155 K€

pour les appels à projets



282 K€

pour les démarches de prévention



800,5 K€

au titre de « l'offre de remboursement partiel de matériel de prévention »